



Pour renforcer l'action syndicale collective et unitaire, votons pour *Action syndicale* et POUR le rapport d'activité !

Dans un contexte inédit de pandémie, les deux dernières années ont été marquées par une activité syndicale intense. Les luttes contre la réforme des retraites, la loi de transformation de la fonction publique, les lois attaquant nos libertés, la LPR et les différentes réformes (FDE, IUT, études de santé), mais également l'important travail d'accompagnement des collègues, nationalement et dans les sections, en sont des illustrations. La crise sanitaire a entraîné de nouvelles formes d'activité et d'action pour la jeunesse, les actifs et les retraité·es dont la place a été particulièrement questionnée. À tous les niveaux, le SNESUP et ses militant·es ont été à la pointe des mobilisations et des revendications au service du plus grand nombre : par l'intermédiaire des élu·es dans les conseils locaux et instances nationales, auprès du ministère et du gouvernement, dans les médias et dans la rue avec d'autres organisations syndicales et collectifs.

Nos conditions d'enseignement et de recherche continuent de se dégrader, le recours aux emplois précaires se développe, les établissements expérimentaux dérogeant au code de l'éducation se multiplient, nos salaires restent gelés et l'individualisation de nos rémunérations via des primes organise la concurrence entre collègues et statuts. Les élections présidentielles de 2022 marqueront une étape décisive. Avec la FSU, le SNESUP continuera à peser pour une véritable politique éducative de la maternelle à l'université et pour que tous les services publics, dont celui de l'ESR, soient améliorés et renforcés.

Face à un gouvernement et un ministère méprisant le dialogue social, dans une situation d'éloignement entre collègues imposée par la situation sanitaire et les décisions gouvernementales, le SNESUP est présent sur tous les fronts. Avec les militant·es, en rassemblant le plus grand nombre de collègues, il continuera d'affûter ses analyses, de les partager à travers ses publications et de porter des alternatives.

Le SNESUP poursuivra ses interventions pour que la recherche couvre tous les champs disciplinaires avec un financement pérenne et indépendant sur tout le territoire. Il refusera toute mesure qui vise à mettre en concurrence et accentuer la précarité. Il continuera à se battre pour que des conditions d'enseignement favorables à la réussite de tout·es les étudiant·es et à la conduite sereine de la recherche soient rétablies dès la rentrée. Le recours au numérique ne doit pas être la solution au sous-investissement chronique mais rester un outil pédagogique au service des collègues et des étudiant·es qui le souhaitent.

La suppression de certaines prérogatives du CNU et d'instances représentatives (CT, CHSCT, CAP) aura de graves conséquences. L'outil syndical est un rempart et un levier collectif à développer. Former les militant·es, accroître la syndicalisation, convaincre largement de sa nécessité, quel que soit le statut (enseignant, enseignant-chercheur, titulaire, contractuel,

vacataire, etc.), du début de carrière jusqu'au départ à la retraite et après, sont des objectifs qu'il nous faut poursuivre. Renforcer à la fois les sections locales au plus près des collègues et les instances nationales par le renouvellement des militant·es est indispensable.

Les statuts adoptés lors du dernier congrès ont permis d'associer toutes les tendances qui le souhaitent et davantage de camarades à la direction de notre syndicat. Toutes les orientations ont été débattues au sein de la commission administrative et le bureau national a pu décliner collégalement les actions coordonnées par un secrétariat général tricéphale.

Pour un SNESUP-FSU rassemblé et combatif, nous appelons tou·tes les syndiqué·es à voter POUR le rapport d'activité et pour *Action Syndicale*.

En exergue : Retrouvez les 200 signataires de la motion Action syndicale ici : <https://www.snesup.fr/article/motion-action-syndicale>